

Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives Décision	2014/0236(NLE) Procédure terminée
Accord sur le commerce, le développement et la coopération CE/Afrique du Sud: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole Voir aussi 2010/0119(NLE)	
Sujet 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.30.02 Assistance et coopération financière et technique	
Zone géographique Afrique du Sud	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Développement	 STIER Davor Ivo Rapporteur(e) fictif/fictive  HAUTALA Heidi  CORRAO Ignazio	11/11/2014
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	 Commerce international DG de la Commission Commerce	La commission a décidé de ne pas donner d'avis. Commissaire MALMSTRÖM Cecilia	

Evénements clés			
13/08/2014	Document préparatoire	COM(2014)0517	Résumé
14/04/2015	Publication de la proposition législative	07657/2015	Résumé
20/04/2015	Vote en commission		
27/04/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/04/2015	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0146/2015	Résumé
20/05/2015	Résultat du vote au parlement		
20/05/2015	Décision du Parlement	T8-0200/2015	Résumé
20/07/2015	Adoption de l'acte par le Conseil suite à		

	la consultation du Parlement		
20/07/2015	Fin de la procédure au Parlement		
29/07/2015	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2014/0236(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
	Voir aussi 2010/0119(NLE)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 217
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	DEVE/8/00994

Portail de documentation

Document annexé à la procédure		COM(2014)0516	13/08/2014	EC	
Document préparatoire		COM(2014)0517	13/08/2014	EC	Résumé
Document annexé à la procédure		13175/2014	06/10/2014	CSL	
Projet de rapport de la commission		PE546.704	03/03/2015	EP	
Document de base législatif		07657/2015	14/04/2015	CSL	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0146/2015	28/04/2015	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0200/2015	20/05/2015	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

[Décision 2015/1294](#)
[JO L 199 29.07.2015, p. 0006](#) Résumé

Accord sur le commerce, le développement et la coopération CE/Afrique du Sud: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclure un protocole additionnel l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : le 24 septembre 2012, le Conseil a autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec l'Afrique du Sud afin de conclure un protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Ce processus de négociation a abouti le 19 mai 2014.

Conformément à une décision du Conseil, le protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé, sous réserve de sa conclusion.

Il convient maintenant d'approuver le protocole au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver, au nom de l'Union et de ses États membres, un protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Accord sur le commerce, le développement et la coopération CE/Afrique du Sud: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclure un protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : conformément à une décision du Conseil, le protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé, sous réserve de sa conclusion.

Il convient maintenant de conclure le protocole additionnel au nom de l'Union européenne.

CONTENU : la présente proposition de décision vise à appeler le Conseil à conclure, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, le protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Pour connaître les principales autres dispositions du protocole, se reporter au résumé de la proposition législative initiale de la Commission daté du 13/08/2014.

Accord sur le commerce, le développement et la coopération CE/Afrique du Sud: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

La commission du développement a adopté le rapport de Davor Ivo STIER (PPE, HR) sur le projet de décision du Conseil relatif à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement donne son approbation à la conclusion du protocole.

L'accord sur le commerce, le développement et la coopération (l'accord CDC) entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, a été signé à Pretoria le 11 octobre 1999 et est entré en vigueur le 1er mai 2004. Il a été révisé à Kleinmond (Afrique du Sud) le 11 septembre 2009.

Le 1^{er} juillet 2013, la République de Croatie a adhéré à l'Union européenne et en est devenue le 28^e État membre. La proposition de décision du Conseil porte sur l'approbation, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole additionnel à l'accord CDC entre l'Union et l'Afrique du Sud visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union.

Le protocole additionnel ne vise qu'à apporter à l'accord CDC les quelques modifications techniques et linguistiques rendues nécessaires par l'adhésion de la Croatie à l'Union.

Accord sur le commerce, le développement et la coopération CE/Afrique du Sud: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

Le Parlement européen a adopté par 623 voix pour, 29 voix contre et 41 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relatif à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Le Parlement européen donne son approbation à la conclusion du protocole.

Accord sur le commerce, le développement et la coopération CE/Afrique du Sud: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclure un protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et l'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2015/1294 du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne

CONTENU : la décision approuve, au nom de l'Union et de ses États membres, le protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

Conformément à la [décision \(UE\) 2015/733 du Conseil](#), le protocole additionnel a été signé, sous réserve de sa conclusion.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 20.7.2015.